

39

LE SOCIALISME DU TROISIÈME TYPE

II. — De la théorie à la pratique

par MAURICE DUVERGER

Les élections ont mené à l'avènement d'un troisième type de socialisme différent du communisme et de la social-démocratie (le Monde du 18 juillet).

Entre Lénine et Blum, le conflit idéologique porte avant tout sur la relation des moyens et des fins. Le communisme tourne les premiers contre les seconds, en définissant le socialisme par la propriété collective des instruments de production, sans considérer l'appareil de pouvoir qui la réduit à un mécanisme de légitimation de dictatures parmi les plus totalitaires de l'histoire. Elle n'est en réalité qu'une technique parmi d'autres pour avancer vers le but suprême du socialisme, qui exprime l'espérance de tant d'hommes : épanouir une liberté aussi grande, aussi profonde, aussi réelle, aussi totale que possible, en donnant à tous les bases matérielles permettant d'exercer pleinement les droits reconnus par la Déclaration de 1789. A l'opposé du marxisme-léninisme, la social-démocratie tend à se rapprocher des fins par d'autres moyens que la substitution de firmes publiques aux entreprises privées, sans la dédaigner tout à fait.

Un cadavre sépare le communisme des deux autres types de socialisme : celui de la liberté. Elle unit, au contraire, la social-démocratie et le socialisme français, qui lui donnent la primauté. Ils ont d'ailleurs une zone d'action commune, où figurent beaucoup d'objectifs du gouvernement Mauroy : le relèvement du niveau de vie des plus défavorisés, le développement de la sécurité matérielle, le resserrement de l'éventail des salaires, la redistribution par le jeu de la fiscalité progressive et des allocations sociales, la relance par la demande, la priorité à l'emploi — sans parler d'autres qui sont également approuvés par les libéraux de gauche : l'égalité des sexes, les droits des immigrés, l'anticommunisme, l'asile politique, l'humanisation du régime pénal, etc. Certains partis sociaux-démocrates ont d'ailleurs penché ces dernières années vers le socialisme à la française : le britannique en réclamant de nouvelles nationalisations, le suédois en soutenant quelque temps le fameux projet Meidner, qui prévoyait un transfert progressif du capital des entreprises privées aux syndicats ouvriers. Mais les deux idéologies demeurent différentes.

Les positions sur la propriété collective des instruments de production justifient qu'on parle d'un troisième type de socialisme, distinct de la social-démocratie. Elles touchent des points essen-

tiels, en effet. Elles ont tout d'abord le mérite de rompre avec le flou, qui entourait le problème dans un discours longtemps écartelé entre la vision marxiste d'un secteur public envahissant peu à peu tout le champ de l'économie, et le refus évident d'une telle perspective par une écrasante majorité des citoyens d'Occident. La S.F.I.O. s'en tirait par une contradiction, entre les paroles et les faits dans le domaine économique, presque équivalente à celle des pays de l'Est dans le domaine politique.

Depuis le congrès d'Epinay, les choses sont devenues plus claires. Dès 1972, François Mitterrand précisait dans son introduction au programme « Changer la vie », que seule la propriété de grands moyens de production doit passer du secteur privé au secteur public, en ajoutant : « Un vaste secteur privé poursuivra librement ses activités et se développera. » Le contexte marquait bien que cela ne concerne pas seulement la fameuse « transition », mais également le socialisme établi. Le projet de 1980 ne dévie pas de cette ligne. L'exercice du pouvoir la précisa progressivement. Il permettra notamment de corriger la tendance des économies développées à engendrer une sorte de prolétariat des P.M.E., réduites à la situation de sous-traitants des firmes géantes, qui les utilisent dans les temps de crises comme des amortisseurs supportant le poids principal des sacrifices.

Plus important encore est l'objectif assigné désormais aux nationalisations. Conçues à l'origine contre la domination des monopoles, elles ont eu tendance à glisser vers la protection de l'emploi ou le développement des avantages sociaux. En Grande-Bretagne, un syndicalisme gagné par le corporatisme les a plus ou moins enlisées dans l'inefficacité économique. Rien n'est plus contraire à la théorie de Marx. Dans la propriété collective, il voyait avant tout un moyen de développer la production pour prendre le relai d'un capitalisme qu'il croyait condamné à s'étioler progressivement. L'évolution des nations industrielles a contredit cette dernière prévision, puisque l'économie occidentale a beaucoup plus de dynamisme que celle des pays de l'Est.

Mais la logique du profit comporte des lacunes de plus en plus évidentes. En France, la distribution du crédit est plus axée sur l'étendue des patrimoines que sur la capacité d'innovation, et l'intérêt de l'établissement prêteur l'emporte généra-

lement sur celui des entreprises en difficulté. La nationalisation des banques pourrait leur permettre d'être plus utiles au développement économique. Par ailleurs, les progrès des techniques de pointe dépendent souvent de recherches et d'investissement, dont le coût est trop élevé et trop lointain pour intéresser les capitalistes. Les firmes publiques trouvent alors une supériorité qu'illustrent la construction de l'Airbus, les programmes nucléaires de l'E.D.F., le Commissariat à l'énergie atomique, les industries d'armement, sans parler de la rationalité plus grande des groupes constitués dans l'intérêt de la collectivité. Les nationalisations deviennent ainsi l'un des moyens employés par le socialisme français pour lutter dans le cadre d'une concurrence internationale qu'il accepte pleinement, comme l'une des conditions mêmes du maintien de la démocratie occidentale.

Exemplaire est la confrontation du refus opposé par MM. Giscard d'Estaing et Barre à l'effort d'expansion d'Elf-Aquitaine hors de nos frontières, et de l'autorisation accordée par MM. Mitterrand et Mauroy.

Les chasses gardées des multinationales

Les partisans de l'économie privée n'aiment pas que les entreprises publiques s'aventurent dans les chasses gardées des multinationales. Le nouveau gouvernement français encourage leurs efforts, au contraire. Par la nationalisation, il pourrait ainsi constituer des firmes puissantes, capables d'affronter à armes égales les géants du capitalisme sur le marché unifié, qui tend à se développer à l'échelle de la planète. Dans un système d'économie mondiale où la décision échappe aux pouvoirs politiques pour tomber aux mains d'énormes groupes apatrides, l'entrée de concurrents contrôlés par un régime de socialisme démocratique n'est pas seulement utile à ce dernier et au pays qui le pratique. En introduisant des éléments d'intérêt collectif, elle corrige quelque peu la logique du profit. En tout cas, cette forme de relations extérieures complète efficacement les circuits habituels, diplomatiques et commerciaux.

Tout cela suppose évidemment que le dynamisme des entreprises publiques soit protégé contre les deux dangers mortels qui le menacent : une trop grande intervention de l'Etat d'abord, dont le risque est grand dans un système dominé par l'administration

des finances ; une colonisation syndicale ensuite, dont la menace n'est pas moindre quand l'espérance des travailleurs est si forte, et le rêve d'autogestion si miroitant. La structure des nationalisations importe plus que leur nombre : l'essentiel étant d'appliquer le modèle Renault en rejetant le modèle anglais. On aurait intérêt à relire Schumpeter, démontrant que les directeurs de firmes socialistes doivent jouir d'une liberté d'action « presque illimitée », de façon à ne pas compromettre le rendement par les directives du gouvernement et les ambitions des subordonnés. Mais il pensait aussi que la propriété collective transformerait profondément les rapports avec les personnels, en développant une allégeance morale qu'ils refusent au capitalisme.

Comme ses prédécesseurs, le socialisme du troisième type entre maintenant dans l'histoire grâce à un appareil de pouvoir qui le fait passer dans les faits. Tant que notre parlementarisme ne permettait que des gouvernements de coalition, contradictoires et fragiles, condamnés à vivre au jour le jour, à l'heure l'heure, elle empêchait une entreprise qui requiert la puissance et la durée. Elles sont maintenant réunies par la jonction des institutions de la V^e République, du parti recréé par François Mitterrand, de sa prééminence sur des communistes réintégrés dans la politique nationale, et de la clairvoyance d'électeurs, qui ont compris cette évolution de vingt ans. Disposant ainsi de moyens analogues à ceux des sociaux-démocrates, le socialisme français peut se lancer dans l'application d'un modèle plus ambitieux et plus élaboré, mieux adapté aux conditions des années 80.

Cela suppose une persévérance qui dépasse le délai d'une législature. Il faudra donc que le soutien de la majorité des citoyens se prolonge au-delà de 1986, et qu'elle puisse s'exprimer de nouveau dans des formes qui ne la stérilisent pas. L'exemple des élections israéliennes ne peut être ignoré, et plus encore celui des social-démocraties. Si elles gardent longtemps le pouvoir malgré la proportionnelle, c'est qu'elles ont le quasi-monopole de la gauche. Même dans cette situation, les travaillistes britanniques n'auraient jamais pu gouverner pleinement sans un système majoritaire encore plus rigide que le nôtre. Le temps n'est pas venu de poser le problème. Mais il faut y penser toujours, même si l'on n'en parle jamais. Il concerne l'intérêt permanent de la nation, au-delà du grand-œuvre où elle est engagée.